

Une part de jeunes ruraux plus faible qu'en province

Insee Flash Hauts-de-France • n° 133 • Janvier 2022



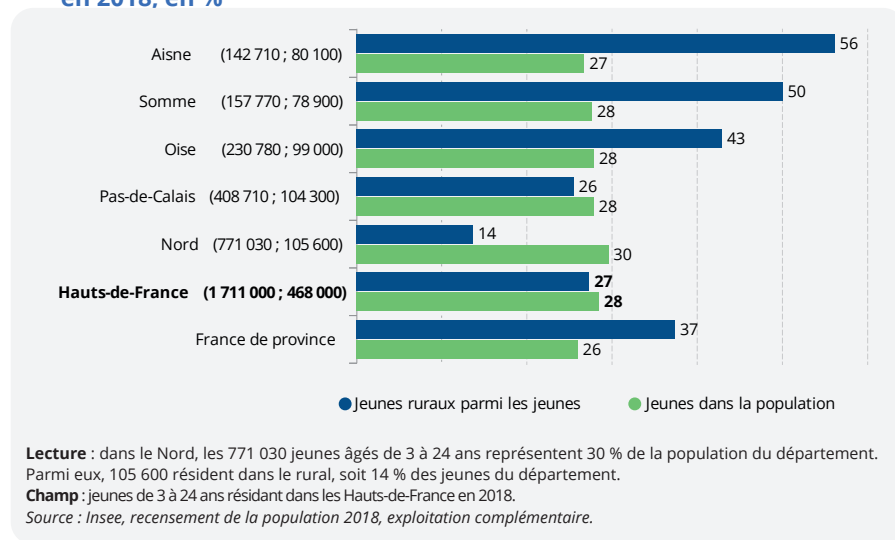
Au 1^{er} janvier 2018, dans les Hauts-de-France, 1,7 million d'habitants ont entre 3 et 24 ans. Parmi eux, 27 % vivent dans une commune rurale, une proportion inférieure de 10 points à la moyenne de France de province. De 30 % entre 3 et 17 ans, cette part chute de 8 points à la majorité, en raison des migrations liées à la poursuite des études supérieures. Ainsi, 22 % des jeunes de 18 à 24 ans résident dans le rural. Avant 18 ans, les élèves des zones rurales sont plus souvent scolarisés hors de leur commune de résidence que leurs homologues urbains. Le passage au lycée accroît fortement les distances domicile-école.

En 2018, 1 711 000 habitants des Hauts-de-France sont âgés de 3 à 24 ans, soit 28 % de la population. Parmi eux, 468 000 résident dans une **commune rurale**. Cela représente 27 % des jeunes de la région ► **figure 1**, soit 10 points de moins qu'en France de province (37 %). La part des jeunes ruraux est ainsi parmi les plus faibles de France métropolitaine, la région se situant en troisième position, loin cependant derrière Île-de-France (4,5 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (14 %). Dans le versant picard de la région où les communes rurales sont les plus présentes, la proportion de jeunes ruraux atteint son maximum dans le département de l'Aisne (56 %). À l'autre extrême, cette proportion est la plus faible dans le Nord, quatrième département le plus urbain de France de province, avec 14 %.

Moins de jeunes en milieu rural à partir de 18 ans

La répartition géographique des jeunes âgés de 3 à 24 ans évolue, selon les âges, sous l'effet des migrations résidentielles. Sur les 1 194 400 enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans, soit 70 % du total des jeunes étudiés, 3 sur 10 résident en milieu rural et cette proportion évolue peu dans cette tranche d'âge ► **figure 2**. Les migrations s'opèrent essentiellement des communes les plus denses vers les

► 1. Part des jeunes dans la population et poids du rural parmi les jeunes en 2018, en %



communes de densité intermédiaire. Une partie des familles avec enfant(s), en particulier en bas âge, délaissent en effet les communes les plus denses, à la recherche d'un cadre de vie moins urbanisé tout en restant à proximité des pôles d'emploi.

Dans la région, comme au niveau national, le mouvement inverse s'observe à 18 ans. À la majorité, les migrations vers les communes urbaines sont nettement plus importantes, en lien avec la concentration

d'établissements d'enseignement supérieur dans les grandes villes. En 2018, parmi les 80 900 jeunes de 18 ans des Hauts-de-France, 17 700 résident en milieu rural, soit une part de 22 %. C'est 8 points de moins que la proportion des jeunes ruraux âgés de 17 ans.

Si ces migrations à 18 ans vers les zones urbaines sont principalement motivées par la poursuite d'études supérieures, les jeunes restés en milieu rural sont, dans les trois quarts des cas, également inscrits

L'apprentissage plus fréquent chez les jeunes ruraux

En 2018, 33 500 jeunes des Hauts-de-France âgés de 16 à 24 ans sont inscrits dans un établissement d'enseignement et se déclarent en apprentissage. Ils représentent 8,4 % des jeunes de cette tranche d'âge. Cette part est plus élevée dans l'espace rural où 11,5 % des jeunes suivent un tel cursus contre 7,5 % en milieu urbain. Elle est particulièrement élevée dans le rural autonome très peu dense (14,6 %), tandis qu'elle est la plus faible dans l'urbain dense (6,5 %). L'apprentissage est toutefois moins présent dans la région qu'en moyenne de France de province, où 9,9 % des jeunes sont en apprentissage, là encore plus fréquemment dans l'espace rural (13,5 % contre 8,4 % dans l'urbain). Les jeunes ruraux sont davantage en apprentissage que leurs homologues urbains, quel que soit le niveau de diplôme le plus élevé déjà obtenu. En région comme au niveau national, la poursuite d'études dans cette voie est plus fréquente après un CAP-BEP, un bac pro ou un BTS-DUT.

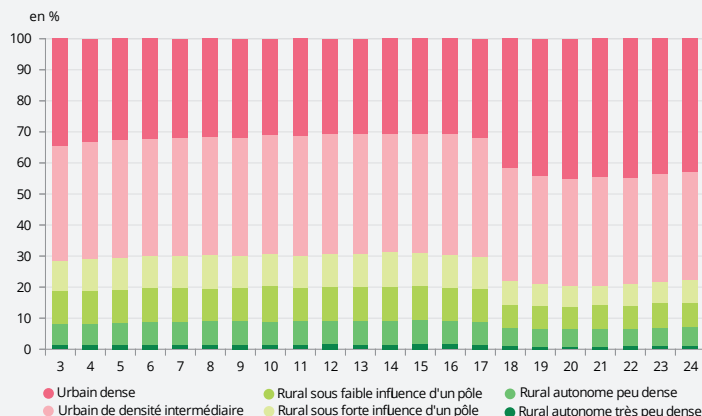
dans un établissement d'enseignement. Ils suivent plus fréquemment que leurs homologues urbains un cursus de type BTS, DUT ou professionnel dans les lycées et centres de formation par apprentissage, ceux-ci étant plus répartis sur le territoire

Le passage au lycée accroît fortement les distances domicile - école

De manière générale, l'augmentation de la maille de sectorisation avec le niveau d'enseignement accroît, avec l'âge, la part d'élèves scolarisés hors de leur commune de résidence. À chaque âge, cette part est plus élevée dans l'espace rural où la densité d'établissements scolaires est moindre. Ainsi, dans le rural, 43 % des enfants âgés de 3 à 10 ans étudient hors de leur commune de résidence, ils parcourent alors en moyenne 8 km pour se rendre à l'école, soit 10 minutes de trajet. Dans l'espace urbain, cette proportion ne s'élève qu'à 16 %, avec toutefois des distances parcourues et des temps de trajets très proches. Lors du passage au collège, la part d'enfants scolarisés hors de leur commune de résidence double et représente 83 % des jeunes ruraux de 11 à 14 ans, contre 34 % des jeunes urbains. Dans le rural, ces jeunes parcourent 10 km en moyenne pour se rendre au collège (contre 8 km dans l'urbain) et leur trajet dure en moyenne 12 minutes (contre 10 minutes). L'entrée au lycée accroît encore la part de jeunes scolarisés hors de leur commune de résidence : 96 % des jeunes ruraux contre 60 % des jeunes urbains. Pour ces jeunes, la distance à parcourir et la durée de trajet s'allongent fortement : 20 km en moyenne pour les premiers contre 12 km pour les seconds et respectivement 22 et 14 minutes de temps de parcours. ●

Mickaël Bréfort, Megan Courthial,
Insee Hauts-de-France

2. Répartition des 3-24 ans selon l'âge et le type de commune de résidence en 2018



Source : Insee, recensement de la population de 2018, exploitation complémentaire.

► Sources et méthodologie

Les résultats sont issus de l'exploitation complémentaire du recensement de population de 2018. Le champ de l'étude est constitué des personnes âgées de 3 à 24 ans. Les distances et les durées de trajet entre lieu de résidence et lieu d'études sont issues du distancier Metric OSRM (© les contributeurs d'[OpenStreetMap](#) et du [projet OSRM](#)). Elles sont calculées entre les chefs-lieux de commune par la route.

► Définitions

Jusqu'en 2020, l'Insee définissait le rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine (espace regroupant plus de 2 000 habitants et présentant une certaine continuité du bâti) censée caractériser la « ville ». La définition proposée ici rompt avec cette approche centrée sur la ville. Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la [grille communale de densité](#). Cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères de degré d'influence d'un pôle d'emploi. Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés. Ainsi, les communes rurales peuvent être « autonomes très peu denses », « autonomes peu denses », « sous faible influence d'un pôle » ou « sous forte influence d'un pôle ».

► Pour en savoir plus

- Brutel C., « [Entre ville et campagne, les parcours des enfants qui grandissent en zone rurale](#) », Insee Première n° 1888, janvier 2022
- Caron G., Gicquiaux C., « [1,7 million d'habitants dans le rural](#) », Insee Analyses Hauts-de-France n° 123, avril 2021

